

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ThermLite™ - Hybrid - White

**Autres désignations commerciales**

ThermLite™ \*\*\*-31\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-32\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-40\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-43\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-45\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-50\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-55\*\*\* - ThermLite™ \*\*\*-57\*\*\* - ThermLite™ 31\*\*\* - ThermLite™ 40\*\*\* - ThermLite™ 45\*\*\* - ThermLite™ 50\*\*\* - ThermLite™ 43\*\*\* - ThermLite™ Route Thermo Retro-33E - ThermLite™ Route Thermo-33 - ThermLite™ ETNA-43E

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Matériau de marquage thermoplastique

**Utilisations déconseillées**

Uniquement pour usage pour le marquage routier

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Geveko Markings Denmark A/S	
Rue:	Longelsevej 34	
Lieu:	DK-5900 Rudkøbing	
Téléphone:	+45 6351 7171	Téléfax: +45 6351 7182
e-mail:	sales@gevekomarkings.com	
Interlocuteur:	Product Management	
e-mail:	msds@gevekomarkings.com	
Internet:	www.geveko-markings.com	
Service responsable:	Product Management	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Centre Ant-Poison Strasbourg: +33 (3) 88 37 37 37 (24 h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH212	Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

**2.3. Autres dangers**

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures. Le produit chauffé ou fondu peut se développer de gaz ou de vapeurs irritantes. Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange de résines naturelles et synthétiques à alkydes avec du sable de quartz et de dioxyde de titane.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 2 de 10

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
14808-60-7	Le sable de quartz (SiO <sub>2</sub> )			15 - < 20 %
	238-878-4			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

**Après inhalation**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Le produit chauffé ou fondu peut se développer de gaz ou de vapeurs irritantes.

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Après contact avec la peau**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.

Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin en cas de malaise.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles. Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser sable, poudre d'extinction ou mousse résistante à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 3 de 10

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.  
En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Les produits de décomposition en phase gazeuse provoquent une surpression dans les récipients hermétiquement fermés.  
Conteneurs exposés au feu doivent être refroidis avec de l'eau.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.  
Empêcher la pénétration dans le sol, les égouts et les eaux de surface.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs.  
Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau. Rincer à l'eau fraîche [ou poser une compresse humide].  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

**Préventions des incendies et explosion**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

**Information supplémentaire**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 4 de 10

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Restreindre l'accès aux locaux de stockage.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Le sol doit être étanche, sans joints et non absorbant.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

- Classe de stockage (D): 11 (www.vci.de, TRGS 510)
- Ne pas stocker ensemble avec:
- Classe de stockage (D): 1, (2A), (3), (4.1A), (4.2), (4.3), 5.1A, (5.1B), (5.1C), (5.2), (6.1A), (6.1B), 6.2, 7.
- Figures dans ( ) : Le stockage commun est seulement autorisé limité..

## Informations diverses:

- Classe de stockage 1 : Substances explosives.
- Classe de stockage 2A : Gaz.
- Classe de stockage 2B : Aérosols.
- Classe de stockage 3 : Liquides inflammables.
- Classe de stockage 4.1A : Autres substances explosives.
- Classe de stockage 4.1B : Matières inflammables ou désensibilisé.
- Classe de stockage 4.2 : Substances auto-inflammables.
- Classe de stockage 4.3 : Substances qui, en contact avec l'eau, forment des gaz inflammables.
- Classe de stockage 5.1A : Substances fortement oxydantes.
- Classe de stockage 5.1B : Substances oxydantes.
- Classe de stockage 5.1C : Nitrate d'ammonium et substances de nitrate d'ammonium.
- Classe de stockage 5.2 : Peroxydes organiques et substances auto-réactives.
- Classe de stockage 6.1A : Substances toxiques aiguës combustibles.
- Classe de stockage 6.1B : Substances toxiques aiguës incombustibles.
- Classe de stockage 6.1C : Substances toxiques combustibles ou substances à effets chroniques .
- Classe de stockage 6.1D : Substances toxiques incombustibles ou substances à effets chroniques .
- Classe de stockage 6.2 : Substances infectieuses.
- Classe de stockage 7 : Substances radioactifs.
- Classe de stockage 8A : Substances corrosives combustibles.
- Classe de stockage 8B : Substances corrosives incombustibles.
- Classe de stockage 10 : Liquides combustibles, sinon classe de stockage 3.
- Classe de stockage 11 : Solides combustibles.
- Classe de stockage 12 : Liquides non combustibles.
- Classe de stockage 13 : Solides non combustibles.
- Classe de stockage 10-13 : Autres substances combustibles et non combustibles.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- À conserver au frais et au sec.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Matériau de marquage thermoplastique: Uniquement pour usage pour le marquage routier

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 5 de 10

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
108-05-4	Acétate de vinyle	5	17,6		VME (8 h)	
		10	35,2		VLE (15 min)	
14808-60-7	Silices cristallines, quartz	-	0,1 a		VME (8 h)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de), en Ti	-	10		VME (8 h)	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
13463-67-7	Dioxyde de titane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	10 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
13463-67-7	Dioxyde de titane	
Eau douce		0,184 mg/l

**Conseils supplémentaires**

Limiter l'exposition à la fumée par le maintien de températures d'utilisation aussi faibles que possible et respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle en vigueur ainsi que les températures de manipulation préconisées comme températures sûres. Où possible, ne transformer que dans des systèmes fermés. Éventuellement prévoir une installation d'aspiration locale en alternative.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Avant de commencer le travail, appliquer des préparations de soin cutané résistantes aux solvants.  
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
 Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermatique très gras.  
 Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
 Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail.  
 Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.  
 Modèles de gants recommandés : Porter des gants de protection en cuir.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.  
 Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 6 de 10

Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras. p. ex. STOKO® soft+care.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection respiratoire**

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Appareil de protection respiratoire approprié:

Demi-masque ou quart de masque: concentration maximale pour substances avec des valeurs limites: filtre P1 jusqu'à max. 4 fois la VLE; filtre P2 jusqu'à 10 fois la VLE; filtre P3 jusqu'à max. 30 fois la VLE. types de filtre: A2P2.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Mesures de prévention des expositions relatives au produit:

Après utilisation, fermer immédiatement le couvercle du récipient.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	granulé	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur:		non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion:		90 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		313 °C
Point de sublimation:		non applicable
Point de ramollissement:		90 - 150 °C
Point d'écoulement:		non applicable
Point d'éclair:		300 °C
Combustion entretenue:		Pas de combustion auto-entretenu

**Inflammabilité**

solide/liquide:		non applicable
gaz:		non applicable

**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'auto-inflammation:		non applicable

**Température d'inflammation spontanée**

solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur:		non déterminé
---------------------	--	---------------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 7 de 10

Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité (à 23 °C):	1,9 g/cm³
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité:	insoluble dans: Eau.
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible.
Viscosité cinématique:	Aucune information disponible.
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non applicable

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	100 %
Aucune information disponible.	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réagit avec les : Agents oxydants..

**10.2. Stabilité chimique**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.  
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Ne pas stocker ensemble avec:

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.  
Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone (CO).

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Toxicité aiguë**

Pas de données disponibles pour le mélange.  
L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants .

**Irritation et corrosivité**

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Effets sensibilisants**

Données expérimentales: non sensibilisant.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 8 de 10

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):  
Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Danger par aspiration**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Préparation non contrôlée. Absence de données toxicologiques.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB .

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Préparation non contrôlée.

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 9 de 10

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des  
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la  
(les) section(s): 1.**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ThermLite™ - Hybrid - White**

Date de révision: 22.10.2021

Code du produit: GMDK\_60555

Page 10 de 10

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

EUH210                    Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
EUH212                    Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*